

Acteurs

Convaincu qu'un laboratoire ne peut travailler isolé, Jean-Paul Vernoux prône les sciences appliquées. A 55 ans, professeur-chercheur en microbiologie alimentaire, il ouvre la 4^e promotion du DESS alimentation et santé.



Dissimulé derrière une pile de documents et une cravate à carreaux, Jean-Paul Vernoux ne tient pas en place, parle beaucoup, sans jamais cesser d'arborer un large sourire. Il est de ces scientifiques qui ont toujours l'air de penser à mille idées à la fois, de disserter à propos d'une souche de probiotique tout en songeant à la toxicité des poissons coralliens. Charentais d'origine, Jean-Paul Vernoux est arrivé à Caen en 1987 comme maître de conférence en biologie, après des années de coopération dans un Institut de recherches médicales à Tahiti puis à la faculté de médecine de Casablanca. Ses premiers travaux, illustrés par deux thèses, portent sur la ciguatera, une intoxication alimentaire provoquée par la consommation de poissons tropicaux de Tahiti et des Antilles. C'est comme ça qu'il est devenu l'un des spécialistes mondiaux de la ciguatera, et y travaille encore ponctuellement pour l'Agence Française de Sécurité Sanitaire Environnementale. En Normandie, Jean-Paul Vernoux s'est détaché des poissons tropicaux pour...les produits frais. De 1990 à 1995, il dirige l'Institut du lait, des viandes et de la nutrition de Caen (Ilvenuc), l'ancêtre de l'IUP agro-alimentaire et demeure après 1995 enseignant et directeur des études. Chercheur au laboratoire de micro-

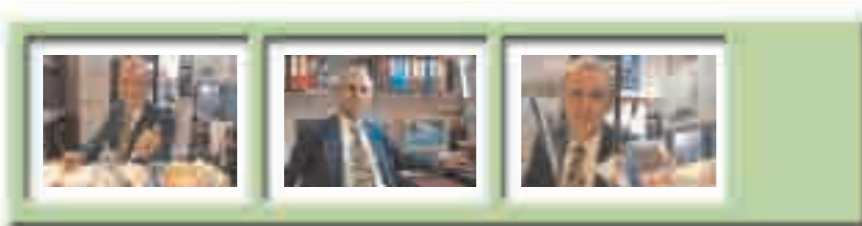
Un biologiste très appliqué

biologie alimentaire, il travaille sur les fameux probiotiques (lire ci-contre), ces bactéries censées favoriser la bonne santé des intestins et qui ont, depuis quelques années, les faveurs d'un marché «santé» au fort potentiel. Ayant toujours côtoyé les médecins, il s'intéresse à la relation entre nutrition et santé. Au point de créer, en 2000, un Diplôme d'enseignement supérieur spécialisé (DESS) en biochimie de l'alimentation et santé. «Quand on parlait d'aliment santé, on pensait tout de suite à un produit publicitaire. J'ai voulu apporter une dimension scientifique et fournir aux entreprises des étudiants compétents pour assurer la viabilité de leur démarche», explique Jean-Paul Vernoux. Son DESS sera le premier du genre en France. Les étudiants sortis des deux premières promos ont trouvé un

emploi sur le marché à plus de 75% et 7 des 18 étudiants diplômés début octobre ont déjà signé un contrat. Pari réussi. Cette année, l'Institut supérieur de biologie (ISBIO) a recruté un chargé de mission afin de promouvoir le savoir-faire des chercheurs et des étudiants auprès des entreprises régionales. C'est un élève de la première promotion du DESS, convaincu, comme son mentor, des vertus de l'enseignement appliqué. Jean-Paul Vernoux n'est pas un «fondamentaliste». «Mon rôle est d'accompagner l'élève dans le passage d'un monde à l'autre : de l'université à l'entreprise». En juin 2003, il est devenu professeur d'université et expert de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments. Loin du Pacifique, plus près de ses étudiants.

X Dans l'air du temps

Quel point commun entre un yaourt au bifidus et du lait actimel ? Ils apportent à l'organisme des «bonnes» bactéries (probiotiques, ferments lactiques) qui aident à la digestion des protéines et contribuent à la bonne santé des intestins par compétition positive. Ce sont des chercheurs japonais qui ont eu l'idée des premiers dans nos aliments et de développer la notion de fonctionnalité-santé des aliments. En Europe, il a fallu une dizaine d'années avant la commercialisation. Aujourd'hui, les fabricants se disputent le marché de ces «aliments santé», très prisés du consommateur.



X Connexions
X Jean-Paul Vernoux
 Institut de Biologie Fondamentale et Appliquée (IBFA)
 Tél. : 02 31 56 56 21
 Mél. : vernoux@ibfa.unicaen.fr



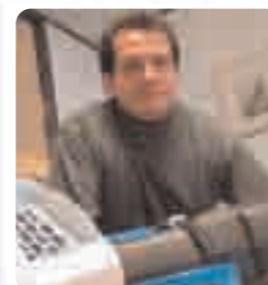
Dossier

Recherche-Entreprise : deux mondes en fusion

D'une innovation technologique faire naître une entreprise, c'est possible. A condition toutefois de concilier en une même entité exigences scientifiques et contraintes économiques. Une rencontre qui se prépare.

#9

novembre 2003



Actualité p.2&3
 Les visages de la recherche et de la technologie en région



Terrain p.8à9
 Les nouveaux enjeux de la SEM Normandie aménagement



Acteurs p.16
 Jean-Paul Vernoux

Les territoires ont de la valeur

Parce que le "local" est une affaire récente, les stratégies de développement local sont balbutiantes... Or la mondialisation déstabilise et la décentralisation inquiète : renforcera-t-elle les territoires riches et appauvrira-t-elle les pauvres ? Et pourtant, alors que le territoire avait jusqu'ici un coût pour les entreprises, il commence maintenant à avoir une valeur ! Comment la décupler ? Voilà l'enjeu concret.

Ceux qui partagent un « affectio territorialis » se sentent aujourd'hui au pied du mur. Ils doivent relever trois enjeux majeurs : un la richesse du Territoire, deux sa performance, et trois sa capacité au changement.

En plus, le Territoire est immobile alors que tout ce qui le fait vivre (les hommes, les entreprises, l'information, etc.) est mobile !

Enfin le Territoire est un système vivant. Et comme tout système, il a un volume et une masse, une vitesse et une énergie. Des forces s'exercent sur lui et en son sein (forces : attractivité, tendance à l'agglomération -comme les molécules-, frein : manque de gouvernance, etc.).

Il n'y a pas de stratégie territoriale possible sans maîtrise du jeu de ces forces !

L'enjeu économique du Territoire se résume en réalité à l'exploitation de ses "rentes". La rente est une activité qui génère une part conséquente et durable de "produit territorial brut". Concrètement, l'ultra propreté industrielle, le Cheval, l'automobile, les industries agroalimentaires, nautiques, etc, sont des rentes... Le problème, c'est que les rentes suivent des cycles ... et finissent par s'épuiser. Tous sont donc contraints de glisser d'une activité-rente à une autre à temps et en souplesse : c'est le "surf territorial" ! Pour réussir il faut s'inspirer des modèles d'entreprises : c'est en puisant dans les stratégies d'expérience, de différenciation, de diversification, etc., qu'on trouvera le secret de la réussite territoriale.

Jacques Godron,

Consultant national en développement territorial et ingénierie de projets chez KPMG Secteur Public

connexions # 9 NOVEMBRE 2003

Directeur de la publication : Jean-François Le Querler (Synergia) /

Rédacteur en chef : Pascal Hurel (Synergia) /

Conseil scientifique : Mme Roger (CNRS), MM. Bernier (DRRT) Mathieu (Université de Caen), Guétin (CRITIC), Raveau (ISMRA),

Kervadec (Ecole d'Ingénieurs de Cherbourg), Gauduchon (Centre François Baclesse - GREGAN), Grandin (CIRIL), Mazoyer (Cyceron), Fleury (MRSH) /

Comité de rédaction : MM. Beauvais (GANIL), Debrie (ISMRA), Mathieu (Université de Caen), Lemétais (Anvar), Maigne (CESR) /

Conception, rédaction, photos et mise en page : aprim-caen.fr /

Tirage : 10 000 exemplaires

N° ISSN : 1632-9341



Philippe Badaroux

Trophée INPI pour stratégie éclairée



Lorsqu'en 1998 il rachète BHL Electronique, l'entreprise spécialisée dans la mise en œuvre « d'outils de gestion fine d'éclairages publics » est en plein litige avec un concurrent pour contrefaçon de l'un de ses produits phares. Cinq ans après, la procédure engagée par la PME de Bourguebus (aux portes de Caen), n'a

toujours pas abouti. D'où l'attention particulière portée à la protection industrielle par Philippe Badaroux. « C'est une réflexion globale à avoir entre dépôts de brevets, de marques, de modèles, de logiciels... Il ne s'agit évidemment pas de tout vouloir protéger mais de faire le tri dans les innovations qui nous permettront de nous différencier sur le marché.

C'est cette démarche pragmatique, matérialisée en 2000 par l'embauche d'un responsable Protection Industrielle (cadre en temps partagé), qu'est venu couronner le Trophée INPI* 2002 attribué à BHL Electronique. Dans le même mouvement, l'entreprise maintient son avance technologique dans le but de « proposer aux collectivités locales des solutions de pilotage dynamique de leurs éclairages toujours plus simples. » Calculateurs et horloges astronomiques, commandes centralisées par radio, programmation à partir d'interfaces Palm... Les motifs de protection ne manquent pas.

* Institut National de la Protection Industrielle

Connexions

Philippe Badaroux /
BHL Electronique (Bourguebus)

Tél. : 02 31 23 17 07 / Fax : 02 31 86 50 93

Mél : p.badaroux@bh-technologies.com

F. Lefevre, Ph. et N. Silberzahn

Grâce à eux, votre portable se personnalise

Editeur de logiciels spécialisé dans les technologies internet mobile, Digital Airways développe des applications réseau et infrastructures pour les terminaux communicants : téléphone mobile, PDA, etc... Née en 1998, la jeune société réunit trois associés, tous normands d'origine (Franck Lefevre, Nicolas et Philippe Silberzahn), « des vétérans de l'industrie informatique ayant chacun plus de quinze ans d'expérience », sourit Franck. Leurs clients sont les opérateurs télécom mobiles et les fabricants de téléphone. La société travaille également avec les éditeurs de logiciels de téléphonie mobile qui intègrent ses produits dans leurs solutions (systèmes d'exploitation, plates formes logicielles mobiles). « Notre approche est originale. Nous créons le marché. Actuellement, nous travaillons sur un micro-navigateur programmable, le Wapaka. C'est lui qui gère notamment l'interface utilisateur de plus en plus sophistiquée des téléphones. Nous agissons comme un laboratoire de recherche mais en lien permanent avec l'application industrielle. Et nous pouvons le faire parce que nous sommes de petite taille (10 personnes). » La clientèle de Digital Airways est internationale : 80 % de son chiffre d'affaire 2002 a ainsi été réalisé à l'export, essentiellement en Europe et aux Etats-Unis. Et tant que la ligne de train avec Paris et un bon tuyau pour les ordinateurs seront disponibles, Argentan restera le socle de la jeune entreprise.



Franck Lefevre et
Nicolas Silberzahn.

Connexions

Digital Airways

5, place Jean Siard / 61200 Argentan

Tél. : 02 33 35 11 11

Site : www.DigitalAirways.com

Franck Lefevre

Mél : franck.lefevre@digitalairways.com

Nicolas Silberzahn

Mél : nicolas.silberzahn@digitalairways.com

Philippe Silberzahn

Mél : philippe.silberzahn@digitalairways.com



Rémy Bischoff

Rémy Bischoff

L'emballage souple des produits alimentaires

Amcor/Speed à Argentan conçoit, fabrique et commercialise des emballages souples pour les produits frais, notamment les viandes, les poissons et les fromages. « Ce sont des emballages composés de plusieurs couches de films souples que nous réalisons et imprimons. »

Tous les grands groupes alimentaires sont clients d'Amcor/Speed. Le service technique et développement de l'entreprise a pour mission de proposer une structure de matériaux d'emballage qui correspond aux contraintes de conservation du produit et aux exigences marketing du client. « Il est ainsi indispensable de maîtriser les matières plastiques, les colles et les encres. »

« Amcor Reclose » est le produit phare de l'entreprise argenternaise et de ses 103 salariés. « Il s'agit d'un opercule refermable qui sert à emballer et à conserver la viande transformée : jambon, pâté, saucisson... et de plus en plus de fromages. »

Si ce procédé de l'emballage refermable, inventé dans la cité ornaise, se trouve dans les rayons alimentaires du monde entier, il s'exporte principalement en Europe. Il fait partie d'une gamme d'emballages spécifiques : Amcor easy pack (sachet avec rabat refermable), Amcor Flexcan (sachet rigide, oscar de l'emballage en 2002)... « En dehors de la conception de nouveaux emballages, nous travaillons à l'amélioration des procédés existants. Ainsi une nouvelle version « Amcor Reclose » avec une ouverture encore plus facile vient d'être mise au point. »

Connexions

Rémy Bischoff, responsable du service technique et développement

Amcor flexibles-Speed, 13 av Industrie

61200 Argentan

Tél. : 05 45 79 10 00

fax : 05 45 79 12 99

Bruno Schutz

Brevets à gogo

Le Groupe Electropoli est le leader européen du traitement de surfaces pour l'industrie automobile. Les process développés et brevetés par sa filiale Electro Recherche offrent aux constructeurs des solutions sur des axes stratégiques comme l'anti-corrosion, la résistance mécanique, l'adhésion et l'amélioration d'aspect. Chaque brevet industrialisé débouche sur une marque commerciale (GFE®, Zeltec®, Autrium®). Constructeurs et équipementiers font appel à ses procédés de traitement de surfaces (cataphorèse, dépôts électrolytiques, dépôts chimiques, polissage).

Depuis 1985, Electro Recherche dépose un brevet par an, soit en répondant aux requêtes de ses clients en matière de procédés innovants qui respectent l'environnement, soit en anticipant l'évolution du secteur automobile. « Près de 30 % des voitures vendues aux USA ont des jantes chromées. Avec le pro-

céde Autrium®, chromage électrolytique sur alliages légers, nous anticipons le retour du chrome en Europe cher aux années 50 », indique Bruno Schutz, directeur du service Politique industrielle et Communication. Electropoli s'internationalise et exporte ses savoir-faire soit en commercialisant, sous forme de licences, sa technologie brevetée (Turquie, Mexique), soit en s'implantant à l'étranger aux côtés des constructeurs (Espagne, Allemagne, République Tchèque...).

Connexions

Bruno Schutz / Direction politique industrielle et communication

Electropoli Services - ZA Parc d'Affaires

50240 Saint-James

Tél. 02 33 89 18 60 / www.electropoli.com

Hervé Printant

Petits soldats du proto



En 2001, Hervé Printant, directeur de TRIAD, et Philippe Guillemette directeur d'INTECH décident de regrouper leurs activités au sein d'ActiveTech. « Notre structure spécialisée dans la R&D offre à ses clients, des grands donneurs d'ordres de l'industrie, une prestation globale. Du brief jusqu'aux pièces proto bonne matière », indique Hervé Printant, Program Manager de la PME caennaise. Cet accompagnement, de l'expertise au suivi du lancement série des produits plastiques ou fontes, est un atout majeur.

Entouré d'un réseau de partenaires régionaux : injecteurs, moulistes et prototypistes, Active Tech brigue le rôle de responsable projet pour l'ensemble du processus de fabrication d'un produit. « Nos clients aiment travailler avec un seul interlocuteur. Et recherchent, aujourd'hui, des solutions clés en main pour les moules séries notamment. » Déjà, Besnier, Alstom, Majorette,

Faurecia, Carrefour ou Lotus, par exemple, leur font confiance.

ActiveTech développe une démarche qualité, seul moyen d'attaquer de nouveaux marchés (aéronautique et automobile). Les normes environnementales qui obligent les constructeurs à réduire les émissions de particules est une opportunité. « Mais si nous voulons aller plus loin, et devenir responsable projet pour ces entreprises, nous devons obtenir la nouvelle certification ISO TS, c'est obligatoire. »

Connexions

Hervé Printant / ActiveTech /
Program Manager

4, Avenue Alfred Kastler

14000 Caen

Tél. 02 31 06 00 06

Mél. h.printant@activetech.fr



Une centaine d'entreprises innovantes se sont développées au cours de ces 10 dernières années sur le sol bas-normand. Avec la mise en place d'un incubateur régional d'entreprises technologiques en 2000, de nouvelles conditions d'émergence pour des PME issues ou liées à la recherche publique sont aujourd'hui à l'œuvre. Une nouvelle génération pousse.

La première année, plus de 30 % des jeunes entreprises innovantes dégagent déjà un chiffre d'affaires compris entre 150 et 600 K€, voire au-delà.

Recherche-Entreprise : deux mondes en fusion

«Avez-vous l'esprit d'entreprise ?», Alexandre Bouillon, 27 ans, se souvient avec précision de ce jour de mars 2002 où son directeur de recherches, le professeur Sylvain Rault, lui a posé cette surprenante question pour un étudiant en thèse spécialisé dans les "biomolécules à visée thérapeutique". Réponse affirmative de l'intéressé. Au détour d'une discussion au Centre d'Etudes et de Recherches sur le Médicament de Normandie (CERMN), le devenir professionnel du jeune chercheur prenait un tour radicalement nouveau et, avec lui, celui de ses recherches. «L'idée était simple : vu l'intérêt croissant manifesté par de nombreux laboratoires et entreprises à travers le monde pour les produits que nous développons, pourquoi laisser le soin à d'autres de les commercialiser ? Nous sommes les

mieux placés pour nous en charger. Mais cela ne relève plus de l'activité d'un laboratoire public...» Comment naissent les projets de jeunes entreprises innovantes ? Le cas d'Alexandre Bouillon n'est qu'un exemple parmi tous les autres. «Par définition, chaque projet est unique. C'est le propre de l'innovation», rappelle Patrick Lemetais, nouveau délégué régional de l'ANVAR, en poste en Basse-Normandie depuis juin dernier. En moyenne, une douzaine de

jeunes projets à haute valeur ajoutée technologique bénéficient chaque année d'une expertise financière et technique auprès de l'antenne caennaise de l'Agence Nationale pour la Valorisation de la Recherche. «Par définition aussi, ces projets évoluent considérablement entre la première présentation faite à un institutionnel et le produit qui, au final, est lancé sur le marché», souligne encore Patrick Lemetais.

Une étude aujourd'hui publiée par le Conseil Economique et Social Régional de Basse-Normandie (CESR) a recensé une centaine de ces PME répondant aux caractéristiques de l'entreprise dite innovante et ayant émergé sur le sol bas-normand au cours des 10 dernières années. Une première qui permet désormais d'appréhender dans sa globalité un domaine jusqu'alors peu lisible faute, notamment, d'un statut propre dédié aux jeunes entre-

••• suite en p. 6

Une logique de territoires

La localisation des jeunes entreprises innovantes identifiées par l'étude du CESR sur le territoire bas-normand met en relief quatre enseignements clés.

- Répartition. Ces entreprises sont présentes sur l'ensemble du territoire bas-normand. Si le calvados concentre 63 % des entreprises innovantes (dont 52 % pour la seule agglomération caennaise), la Manche et l'Orne possèdent également leurs entreprises à haute valeur ajoutée technologique.
- Richesse. Les entreprises innovantes sont également présentes sur des secteurs variés allant de l'agroalimentaire à l'industrie nucléaire. Selon la nomenclature d'Activités Française (NAF) retenue par l'INSEE, l'innovation apparaît en grande partie (plus de 50 %) concentrée sur les activités informatiques et les services fournis aux entreprises.
- Connexions. Les ressources technologiques et la compétence des laboratoires de recherche jouent géographiquement leur rôle. La présence d'entreprises innovantes à proximité des pôles technologiques apparaît clairement. Les quatre pôles⁽¹⁾ soutenus par la Région dans le cadre du contrat de Plan Etat-Région (2000-2006), ont été créés pour assurer l'interface entre le monde de la recherche et celui de l'entreprise.
- Ligne de force. Le pôle "Imagerie et Technologies de l'Information et de la Communication" (ITIC) se démarque avec un fort ancrage sur la capitale bas-normande et le Sud-Manche, en raison notamment de la présence de grands établissements industriels sur ces zones (Philips, France Télécom R&D, Acome). La Région se positionne à la pointe sur ce secteur, en particulier dans le domaine des TIC informatique, électronique et monétique.

⁽¹⁾ "Imagerie et Technologies de l'Information et de la Communication" (ITIC) ; Biologie et Agro-bio-industries ; Matériaux ; Maîtrise d'ambiance.

Localisation des entreprises innovantes par pôles scientifiques



Source : Conseil Economique et Social Régional 2002
Réalisation : Atelier de Cartographie du Conseil Régional de Basse-Normandie Mars 2003

- Pôle «Imageries et Technologies de l'Information et de la Communication» (ITIC) :**
- TIC réseaux et télécommunications
 - TIC monétique - wireless
 - TIC logiciel - logiciel-imagerie
 - TIC informatique - informatique-webagence informatique-communication
 - TIC électronique - instrumentalisation
- Autres pôles :**
- Biologie et Agro-bio-industries
 - Matériaux
 - Maîtrise d'ambiance
 - Hors Pôles

Deux mondes en fusion

X Paroles d'incubés

Après 2 ans de maturation de leur projet au sein de Normandie Incubation, ils quittent aujourd'hui le dispositif. Témoignage.

Khaldoun Zreik, Jacques Madelaine, Ocelium,
enseignants-chercheurs
au GREYC

«Nous sommes entrés dans l'incubateur avec un projet d'offre de conseils. Nous sortons aujourd'hui avec une offre de produits. Entre les deux, le projet a été mis à l'épreuve de la réalité économique. Ce regard nous a énormément enrichi. Une étude de marché nous a notamment permis de mieux cibler nos orientations et de concrétiser notre offre : un premier brevet vient d'être déposé, un second le sera prochainement. Il y a 2 ans, la question d'une levée de fonds nous paraissait prématurée. Aujourd'hui, nous savons précisément où affecter les fonds que drainera le projet. Le recrutement d'un responsable développement-commercialisation des produits est en cours. La rencontre avec cette tierce personne a également été rendue possible grâce à l'incubateur.»



X Connexions

Ocelium / Tél. : 02 31 56 74 38

Mél. zreik@ocelium.com / Internet : www.ocelium.com

prises innovantes. Les différents partenaires qui apportent leur expertise à ce type de projets s'accordent néanmoins tous sur le critère d'appréciation de la PME-PMI innovante : une entreprise qui consacre au minimum 15% de ses charges globales aux dépenses de R&D. Un minimum qui avoisine plus souvent les 100% aux premiers temps d'élaboration des projets.

Jeune projet cherche homme d'affaires expérimenté

Comment se bâtissent les jeunes entreprises innovantes ? La primauté de la R&D inhérente à ce type de projets présente parfois le risque de reléguer au second plan certains incontournables (juridiques, comptables, financiers...) de la création d'entreprise. Attention, prévient cependant Laurent Protin, directeur de Normandie Incubation : «Vouloir transformer des chercheurs en chefs d'entreprise est contre nature. Pour que le projet aboutisse, mieux vaut lui associer une équipe cohérente, entre hommes de

••• suite de la p.5

l'entreprise, hommes de la finance et porteurs du projet issus ou liés à la recherche publique. Chacun sa valeur ajoutée propre. La complémentarité d'une telle équipe constitue le meilleur gage de réussite qui soit.»

Créé il y a 3 ans à l'initiative de l'ENSICAEN, de l'Université et du GANIL, l'incubateur bas-normand, qui rassemble la plupart des établissements de recherche de la région, a pour vocation de faciliter la création d'entreprises technologiques et innovantes à partir de la valorisation des activités des laboratoires de recherche. «Le fait que le monde de la recherche ait mis en place un outil spécifique pour accroître la mobilité des chercheurs vers la création d'entreprise constitue une autre innovation en soi. Notre rôle n'est pas de posséder toutes les compétences en matière d'accompagnement à la création d'entreprise mais d'être en contact avec les solutions, et de les mettre en œuvre», poursuit Laurent Protin.

Ainsi, conscient de la nécessité d'associer au projet des hommes aux compétences marquées dans le domaine de la gestion et le développement commercial des PME, l'incubateur bas-normand initie aujourd'hui un dispositif unique en son genre à travers l'hexagone. «L'idée nous est venue l'an passé avec les partenaires de Calvados Terre d'Entreprise (1) au salon de la Création d'entreprise à Paris, explique Frédéric Guernalec, consultant, régulièrement associé aux projets accompagnés par Normandie Incubation. Beaucoup de candidats à la reprise d'entreprise passaient prospector sur notre stand, pour la plupart des cadres en recherche d'un nouveau départ professionnel possédant une expérience solide dans leur domaine, l'administration, la finance, la direction d'un service commercial... Des profils récurrents qui, lorsqu'on les orientait vers la création d'entreprise, se montraient intéressés mais reconnaissaient qu'il leur manquait l'idée de départ...

X Bon plan pour l'innovation

L'Etat confirme la mise en œuvre d'un "Plan en faveur de la Recherche et de l'Innovation" effectif au 1^{er} janvier 2004.

Parmi les mesures annoncées, on notera en particulier :

- la création d'un statut de Société Unipersonnelle d'Investissement Providentiel (SUIP) destinée à accroître le nombre de "business angels" susceptibles d'apporter des capitaux aux jeunes entreprises innovantes ainsi que leur expérience de la gestion et du développement des entreprises ;
- une aide spécifique aux projets des "jeunes entreprises innovantes" : exonération totale des charges patronales pendant 8 ans pour les personnels impliqués dans la R&D, exonération d'impôt sur les sociétés pour les 3 premiers exercices bénéficiaires, sur les taxes locales... ;

X Connexions

Ministère de l'Industrie et
Ministère de la Recherche /

Internet : www.industrie.gouv.fr
www.recherche.gouv.fr



Laurent Protin :
«Vouloir transformer des chercheurs en chefs d'entreprise est contre nature.»

d'ici-là, «un fonds de création et un fonds de proximité seront ouverts pour des jeunes entreprises innovantes afin de répondre aux problèmes de financements qu'elles rencontrent lors de la phase d'industrialisation de l'idée», annonce Jean-Michel Evrard, responsable des Affaires économiques au Conseil Régional de Basse-Normandie. Dans le même temps, un Plan Innovation initié par le ministère de l'Industrie et celui de la Recherche (lire ci-contre) devrait également voir le jour en janvier 2004. Autant de dispositions qui faciliteront le parcours des porteurs de projet mais ne leur permettront cependant pas de faire l'économie du sésame premier : «Avez-vous l'esprit d'entreprise ?»

(1) "Calvados Terre d'Entreprise" réunit Calvados Création, Calvados Stratégie, le CEEI (Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation), la Couveuse d'entreprise, Entreprendre en France, Normandie Incubation, Normandie Initiative, la Pépinière d'entreprises Emergence, Synergia, la Technopole Caen Normandie.

(2) Opticap, Ocelium, les Ormeaux du Cotentin, Activ-Alg, ARD.

X Parés à concourir

Le "concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes" a permis de soutenir un millier de projets depuis sa création en 1999. 570 subventions pour des études de faisabilité (plafonnées à 70 % des dépenses et 45 000 €) et près de 430 subventions pour la phase de création-développement (plafonnées à 50 % des dépenses et 450 000 €) ont été attribuées aux porteurs de projets. La sixième édition du concours devrait être renouvelée en 2004.

X Connexions

ANVAR Basse-Normandie

Tél. : 02 31 95 20 09

Internet : www.anvar.fr

X Connexions

X Christian Meline / Secrétaire Général

Conseil Economique et
Social Régional de Basse-Normandie

Tél. : 02 31 06 98 90

Mél. : cmeline@cesr-basse-normandie.fr

Internet : www.cesr-basse-normandie.fr

X Patrick Lemetais / Délégué régional

ANVAR Basse-Normandie

Tél. : 02 31 95 20 09

Mél. plemetais@anvar.fr

Internet : www.anvar.fr

X Laurent Protin / Directeur

Normandie Incubation

Tél. : 02 31 53 81 42

Mél. protin.incubateur@unicaen.fr

Internet : www.normandie-incubation.com

X L'expérience en prime

Fondée en 1981 à Montreuil, sa société Altra fut également en son temps "une jeune entreprise innovante". Aujourd'hui, Gustavo Alcuri reprend Opticap, le premier projet intégré à l'incubateur bas-normand. Rencontre.



Son fonds de commerce : «Vendre à d'autres de la possibilité de rechercher : sans limite.» Entreprise innovante par excellence, Altra est passée en près de 20 ans de l'entreprise unipersonnelle à une PME de 53 salariés. «Exclusivement des universitaires», souligne Gustavo Alcuri. Scientifique accompli, chef d'entreprise assumé, il reprend aujourd'hui à son compte le premier projet intégré dans l'incubateur bas-normand, Opticap.

Le projet ne voit finalement pas le jour avec son initiateur premier, Cyril Ben Hamou, mais avec un autre chercheur, chef d'entreprise expérimenté qui avait croisé la route d'Opticap à l'occasion d'échanges technologiques. «Je reprends l'entreprise dans les conditions du contrat passé entre le porteur initial et l'incubateur. Par exemple : continuer à travailler à l'ENSICAEN et créer l'entreprise en Basse-Normandie». En plus de la commercialisation du capteur optique à l'origine du projet, «je souhaite qu'Opticap devienne aussi une entreprise dédiée au développement des compétences en optique pour l'industrie», ajoute Gustavo Alcuri. «L'expérience montre qu'il est très difficile de faire vivre une entreprise à partir d'un seul produit.» Une partie des activités d'Altra s'approprie aujourd'hui à rejoindre une zone d'activité qui devrait spécialement sortir de terre à cet effet à Bellême. La seule réserve qu'émet Gustavo Alcuri est qu'on ne l'entreprene pas sur la question des "emplois créés". «Ces projections sont antinomiques avec le principe même de l'innovation, a-t-il coutume de trancher. La recherche, par définition, n'est pas prévisible. La réussite d'une entreprise innovante ne tient pas à son business plan mais, bien plus, à la conjonction de 3 facteurs clefs : une idée, du travail et du capital.» Dans le droit chemin de l'esprit incubateur.

X Connexions

Gustavo Alcuri / directeur

Altra - Opticap / Tél. : 01 42 87 04 69

Mél. gustavo.alcuri@altra.fr

Les nouveaux enjeux de la SEM Normandie aménagement

Si les zones d'activité de la SEM Normandie aménagement⁽¹⁾ de Caen la mer constituent sa vitrine, ses missions vont aujourd'hui bien au-delà. Urbanisme, construction et montages opérationnels font partie des ses nouvelles préoccupations.

«L'aménagement est en pleine évolution. Avant, dans les années 50, il fallait libérer des terrains. Depuis les années 90, on travaille plus en finesse et en complexité. Les villes ne s'étendent plus à l'infini.» A la tête de la SEM Normandie aménagement, Gilles Moreau, son directeur général, voit son métier changer. Fini le simple rôle de gestionnaire de zones d'activité sans relief, posées au bord des routes. Aujourd'hui, les collectivités locales comme les entreprises veulent du qualitatif et du sur-mesure. Outil d'aménagement et de développement économique, la SEM de la Communauté d'agglomération Caen la mer, désormais appelée Normandie aménagement, travaille dans ce sens. Historiquement chargée de la reconversion des terrains de l'ex-SMN sur Colombelles puis de l'aménagement des zones d'activité d'Ifs, de Fleury-sur-Orne et de Giberville, la SEM poursuit néanmoins sa mission première. Tous implantés le long des grandes voies de communication (boulevard périphérique, A 13, A 84, future A 88) et bénéficiant tous des aides européennes, les quatre sites voient progressivement s'installer les entreprises. «Nous avons là des réserves foncières qui nous permettent une projection économique à horizon d'une vingtaine d'années. Ce potentiel est la clef du développement de l'agglomération.»

«Nous proposons aux industriels un accompagnement clé en main»

Mais la SEM va plus loin que la simple commercialisation de ses terrains. Ses compétences lui permettent désormais de répondre à des problématiques d'urbanisme, de construction et de montages opérationnels complexes. «En fait, on démultiplie notre métier en apportant des réponses globales, poursuit Gilles Moreau. Nous proposons ainsi aux industriels

un accompagnement clé en main, depuis la vente du terrain, la construction de bâtiments intégrant les spécificités des process de fabrication liés à leur activité, jusqu'à la préparation et le suivi des dossiers de subventions et de crédit-bail.» La formule séduit (lire en encadré l'exemple de Yachts Industries). Dans ce domaine du service aux entreprises, Normandie aménagement agit à la manière d'un bâtisseur privé (ce que lui permet son statut de SEM), répondant ainsi à des impératifs de cahiers des charges et de délais les plus courts possibles. Dans ses interventions, la SEM est également habilitée à agir auprès des maîtres d'ouvrage, dans les thématiques qui lui sont proches. C'est le cas quand elle réalise la cuisine centrale du CHU, sur le site de Normandial. Elle réalise aussi des opérations plus classiques de maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte de collectivités locales ou régionales (2) : construction de bâtiments (CCI et CRCI, DRASS et DDASS), équipements sociaux, lotissements, rénovation d'équipements scolaires... «Nous sommes un ensemble, aime à dire Gilles Moreau. Notre métier est de toujours anticiper les mouvements. Il faut essayer de réfléchir avec cinq à



Aménageur de la ZAC Claude Monet, dans le quartier de la Guérinière à Caen, la SEM Normandie aménagement y est également maître d'ouvrage délégué des opérations de construction des bâtiments des Directions régionale et départementale des affaires sanitaires et sociales (DRASS et DDASS) et de l'Agence régionale d'hospitalisation (ARH).

six ans d'avance. Il n'y a plus jamais de situations acquises.» La réflexion sur les zones d'activité va dans ce sens. «La qualité des services que l'on y trouvera est essentielle. On n'y vient plus seulement pour travailler. Il y a un mode de vie à construire sur ces terrains.» D'autres pistes sont en cours d'études comme l'habitat. «Un trop grand mitage existe, faute de planification. Il faut se donner les moyens de réhabiliter l'aménagement urbain public.»

«Notre métier est de toujours anticiper les mouvements»

Des zones d'habitat d'intérêt communautaire seront créées afin de rééquilibrer le territoire entre le Nord et le Sud et d'inscrire la mixité sociale au cœur des enjeux de l'agglomération. Autre grand thème de réflexion pour la SEM, la filière nautique. «Caen a un vrai potentiel de liaison avec la mer et des atouts à valoriser : l'activité commerciale du port de Caen-Quistreham, des activités nautiques de loisirs et de plaisance, la vitalité des liaisons de croisière. Il convient donc aujourd'hui d'exploiter les réserves foncières disponibles le long du canal jusqu'à la mer et ainsi compléter l'activité portuaire classique existante, souligne le directeur de la SEM. Or, le nautisme n'a de sens que si la reconquête va de bout en bout du canal. Il faudra mélanger les fonctions. Aux collectivités de traduire spatialement leurs objectifs à moyen terme.» Entre les zones d'activité à commercialiser et les enjeux de demain à imaginer, Normandie aménagement a un agenda bien rempli.

(1) Ex-SEM du Grand Caen, la SEM Normandie aménagement est une société de droit privé, dotée d'un conseil d'administration réunissant la Communauté d'agglomération Caen la mer, le Conseil Régional de Basse-Normandie, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen mais aussi des acteurs privés à l'image de la Caisse des Dépôts et Consignations, DEXIA-CLF, la Caisse d'Épargne de Basse-Normandie, PROXIDÉV ou encore SODIE.

(2) Normandie aménagement travaille directement pour la ville de Caen (ZAC Claude Monet sur le quartier de la Guérinière), pour la ville de Mondeville (centre-ville), pour Giberville, pour la Région et le Département et enfin pour la CCI.

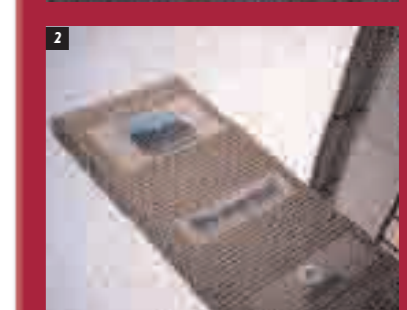
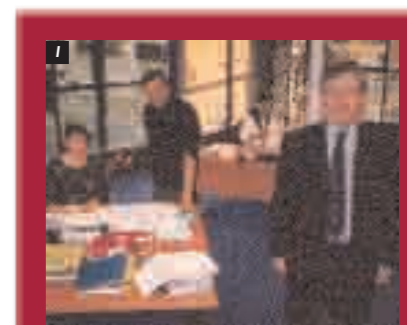
L'exemple de Yachts Industries

Il fallait aller vite. Le chef d'entreprise le voulait. Normandie aménagement l'a fait. Chantier naval de catamarans de luxe, Yachts Industries est la nouvelle entreprise de la filière nautique caennaise. Arrivant de la Rochelle en octobre 2002, Jean-François Bourdin, désormais associé aux frères Garcia (Connexions N° 6, page 11), voulait un bâtiment rapidement. Les commandes étaient là, pas question de ne pas les honorer. «Le

projet nous a été présenté fin décembre 2002 par Synergia, se souvient Gilles Moreau, directeur de la SEM Normandie aménagement. En moins d'une semaine, nous avons formalisé notre proposition. En deux mois, un avant-projet de faisabilité était réalisé.» Pendant ce temps, la SEM aménageait un local provisoire, voisin de la future usine, mis à disposition en février sur le Nouveau bassin. Le 3 mars, Yachts Industries était opérationnel. En avril, les travaux de démolition des anciens bâtiments Agrial commençaient. A l'été, la SEM pouvait lancer la construction. «Nous avons aussi assuré tout le montage du dossier pour l'obtention des aides, poursuit le directeur de la SEM. Pour l'entreprise, nous avons également mené la négociation avec les crédits-bailleurs.» Côté chantier, l'allure a été rapide. Une première tranche a été ainsi livrée début novembre et, comme prévu, la totalité des bâtiments (soit 6.000 m²) sera achevée à la fin décembre. «La réactivité en matière économique est très importante», souligne Gilles Moreau. Preuve à l'appui le long du canal.



En bordure du Nouveau Bassin, les travaux de Yachts Industries, commencés cet été, se terminent.



1 Gilles Moreau, le directeur de Normandie aménagement. 2 Le nouveau logo de la SEM. 3 Normandial est la première zone historique de la SEM. Les entreprises ont investi les lieux. 4 A Fleury-sur-Orne, un premier bâtiment du Village d'entreprises est déjà sorti de terre.

Connexions

Gilles Moreau
Directeur

Tél. : 02 31 35 10 20 / Fax : 02 31 35 10 21
Mél : g.moreau@normandie-amenagement.fr

Adresse :

SEM Normandie aménagement
1, avenue du Pays de Caen
BP 04 / 14460 Colombelles

> ANVAR <



Patrick Lemetais.

Nouveau délégué régional de l'ANVAR de Basse-Normandie, Patrick Lemetais arrive de la région Rhône-Alpes où il occupait les fonctions de délégué régional adjoint. Né au Havre, en 1948, il remplace Claude Sautour parti à Orléans, comme délégué régional pour la région Centre. «Mon rôle est d'être le représentant de l'Agence française de l'innovation en région et de contribuer efficacement à l'animation de tous les réseaux qui contribuent au développement et à la promotion de l'innovation.» Peu de temps après son arrivée, Patrick Lemetais a mis en place une nouvelle organisation de la délégation régionale, désormais composée de 4 pôles (sciences du vivant / plasturgie et matériaux / mécanique / numérique), placés chacun sous la direction d'un responsable (voir ci-dessous).

X Connexions

Patrick Lemetais

Délégué régional

Mél : plemetais@anvar.fr

• Pôle Sciences du vivant et Cortechs

Martine Gauduchon

Mél : mgauduchon@anvar.fr

• Pôle Matériaux et international

Isabelle Hérault

Mél : iherault@anvar.fr

• Pôle Mécanique et Feder

Jean-Bernard Laizet

Mél : jblaizet@anvar.fr

• Pôle Numérique et RDT

Marie-Christine Giret

Mél : mcgiret@anvar.fr

> Visite <

Claudie Haigneré à Caen

Ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies, Claudie Haigneré a effectué un récent déplacement à Caen. Le 31 octobre dernier, elle a visité, en présence de Nicole Ameline, ministre déléguée à la Parité et à l'égalité professionnelle, le GANIL ainsi que des laboratoires : celui de biologie UMR - Unité mixte de recherche entre l'Université de Caen Basse-Normandie et l'Institut national de recherche agronomique (INRA) ainsi que le Laboratoire d'analyse secondaire et des méthodes appliquées à la sociologie (LASMAS) - Institut du longitudinal (Université de Caen - CNRS).



Le 31 octobre, Claudie Haigneré, entre Nicole Le Querler et Nicole Ameline, a visité des laboratoires caennais.

© Michel Joby - Service infographie de la MRSH

> Nouveau <

«Territoires normands» : des outils pour des diagnostics

Territoires Normands est un ensemble d'outils d'informatique documentaire de nouvelle génération permettant le diagnostic territorial et constituant une aide à l'évaluation et la décision. Il résulte d'un développement entre des équipes de recherche CNRS de l'Université de Caen et la Caisse des dépôts et consignations dans le cadre du dispositif de recherche-développement CERTIC (mis en place par l'Université et la Région dans l'axe recherche du contrat de plan ITIC). Cet ensemble d'outils d'intelligence territoriale n'a pas d'équivalent en France à l'heure actuelle. Ses promoteurs Université, CNRS et Caisse des dépôts et consignations continuent de le développer et sont prêts à mutualiser ce qui est déjà développé ainsi que les développements à venir. Ainsi, les utilisateurs bénéficient, part exemple, d'un atlas électronique permanent, accessible, en ligne, sur la Basse-Normandie, son environnement national et européen ; d'analyses, de statistiques, de cartes sur la dynamique des territoires, les services aux personnes et aux entreprises, l'évolution de la population et de l'économie, la logistique, l'environnement de formation, de recherche, le tourisme, des études spécifiques, le signalement de bonnes études déjà réalisées, etc...

X Connexions

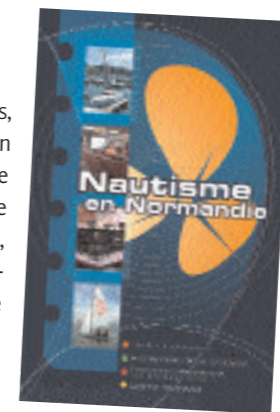
Pascal Buléon / Tél. 02 31 56 73 95

Directeur de Recherche CNRS / Université de Caen

> Nautisme <

Publication du 1^{er} annuaire "Nautisme en Normandie"

Le Comité d'expansion économique du Calvados, Calvados Stratégie, vient de publier "Nautisme en Normandie". Réalisé en collaboration avec l'ensemble des structures de développement économique de Normandie et la Fédération des Industries Nautiques, ce premier annuaire, destiné à l'ensemble des professionnels du secteur, est un véritable outil de travail, de promotion et de valorisation du territoire qui est constitué de quatre rubriques, deux d'entre elles traitant des entreprises et des sous-traitants, de la formation et de la R&D.



X Connexions

Calvados Stratégie

Tél. : 02 31 15 62 70 / Fax : 02 31 15 62 75

> Sciences <

Une nouvelle bibliothèque

Depuis le 3 novembre, une nouvelle bibliothèque des sciences (1) a ouvert ses portes au public sur le campus 2 de l'Université. Imaginée avec l'arrivée de l'UFR de sciences au nord de la ville (plan Université 2000), elle répond aux dernières normes de confort d'usage, de sécurité et de protection de la santé. La bibliothèque se présente sous la forme d'un parallélépipède d'une surface de 2800 m² sur 5 niveaux, formant une diagonale avec le bâtiment des 1^{ers} cycles des sciences et celui des 2^{es} et 3^{es} cycles, à proximité des deux amphithéâtres du campus et des bâtiments de la cité universitaire Edmond Bacot. La plus grande innovation du projet est d'avoir conçu un équipement flexible pour faciliter le développement durable de la bibliothèque au fil du temps. L'infrastructure et les locaux ont été créés dans l'optique de pouvoir les faire évoluer à moindre coût et sans réelles contraintes techniques, en fonction des besoins des usagers.

(1) Le budget de la construction s'élève à 17,7 millions d'euros.

Pratique

Ouverture : lundi, de 10h à 19h ; du mardi au vendredi, de 9h à 19h ; samedi, de 9 à 12h.

Elle est accessible sur le site internet de l'Université : www.unicaen.fr à la rubrique «Documentation».

> A Deauville <

Assises nationales de l'intelligence territoriale

En 1997, la région Basse-Normandie a engagé une politique régionale d'intelligence économique inscrite depuis dans le contrat de plan Etat-Région 2000-2006. Pour tirer un premier bilan de ces années et surtout envisager l'avenir du territoire dans une Europe en construction et une économie mondialisée, la Préfecture de Région et le Conseil régional de Basse-Normandie avec le soutien de l'ADIT a organisé un séminaire de travail regroupant intervenants nationaux et européens du développement des territoires le lundi 24 novembre au Casino de Deauville, lors des premières assises nationales de l'intelligence territoriale (1). Les débats de la journée de travail étaient placés sous le thème général « Construire ensemble le futur de nos territoires ». Une synthèse des échanges de cette journée et les principales interventions seront regroupées dans des actes qui seront ensuite largement diffusés.

(1) Sous le haut patronage du Ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales, Nicolas Sarkozy et du Ministre de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat et de l'aménagement du territoire, Jean-Paul Delevoye.

X Connexions

Frédéric Chardin

ADIT Basse-Normandie

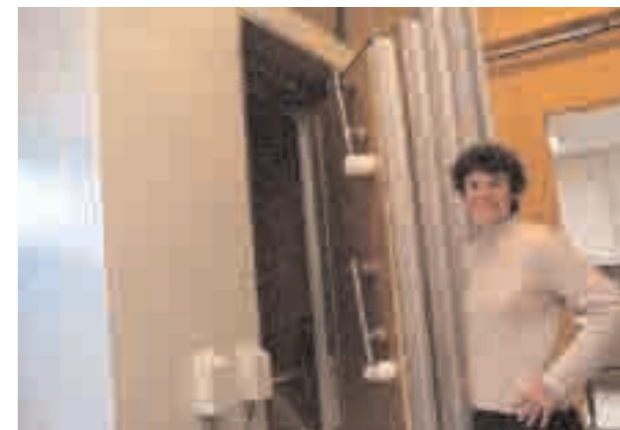
Tél. : 02 31 46 28 00

Mél : fc@adit.fr

Pour en savoir plus sur le séminaire : www.basse-normandie.net/it

> GREYC-ENSICAEN <

Une chambre blindée pour le GREYC



Le Groupe de Recherche en Informatique, Image et Instrumentation (GREYC) de l'ENSICAEN vient d'acquiescer une chambre blindée financée dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région. Cette chambre (L = 2 m, l = 1,6 m, h = 1,9 m) atténue le champ magnétique terrestre ainsi que toutes les perturbations magnétiques et électriques liées au 50 Hz et ses harmoniques. Epaisse de 38 cm, elle est constituée de 6 couches métalliques. Le fer pur et le mumétal sont des matériaux à très haute perméabilité magnétique qui agissent fortement sur l'atténuation du champ magnétique statique. La couche d'aluminium agit comme cage de Faraday tant en statique qu'en dynamique (par l'effet de courants de Foucault). La chambre blindée est adaptée pour la qualification de capteurs à très bas bruit de fond et pour l'acquisition de signaux de très faible amplitude.

Cet équipement peut être mis à disposition d'utilisateurs extérieurs comme les industriels ou les universitaires. La chambre offre des caractéristiques exceptionnelles que l'on trouve dans les chambres de Magnéto Encéphalographie de Paris et de Rennes, le tunnel de Modane et le Laboratoire Souterrain à Bas Bruit de Rustrel, ancien poste de commandement de tir des missiles stratégiques du plateau d'Albion.

X Connexions

GREYC-ENSICAEN

Groupe de Recherche en Informatique, Image et Instrumentation de Caen

Daniel Bloyet

Tél. 02 31 45 27 04

> Journée technique <

Tout sur l'électronique communicante

Étiquettes intelligentes, transpondeurs, systèmes et objets communicants... L'identification sans contact des produits et des personnes devient indispensable tant pour les entreprises qui veulent allier qualité et productivité que pour celles qui ont obligation de se munir de systèmes de traçabilité, de sécurité et de contrôle d'accès. Si les techniques d'identification sont aujourd'hui connues et leur fonctionnement bien maîtrisé, leur utilisation nécessite encore une connaissance approfondie des technologies appliquées à l'électronique communicante. C'est sur ce thème qu'ont pu échanger les participants de la dernière journée technique organisée par Jessica Ouest (Connexions N° , pages) et le lycée Jules Verne de Mondeville (1), le 27 novembre dernier dans les locaux de l'établissement.

(1) En collaboration avec l'ENSICAEN, le Réseau de développement technologique de Basse-Normandie, la Chambre régionale de métiers et GRAVIR.

X Connexions

Hugues Saint-Paul

Ingénieur Jessica Ouest

Tél. : 02 31 53 81 88

Mél : saint-paul@jessica-puce.prd.fr

CQFD

La réalité virtuelle comme traitement

La phobie sociale est l'un des troubles mentaux les plus fréquents, touchant 2 à 4 % de la population adulte. Elle se caractérise par une crainte persistante de situations dans lesquelles le sujet est exposé à une éventuelle observation attentive d'autrui et dans lesquelles il craint d'agir de façon embarrassante ou humiliante. Elle est accessible à deux formes de traitements : certains antidépresseurs et les Thérapies comportementales et cognitives (TCC). Ces dernières agissent par confrontation régulière et prolongée du sujet à des situations sociales anxiogènes. L'utilisation de la réalité virtuelle semble une alternative intéressante aux stratégies classiques d'exposition. L'étude menée dans le cadre du projet européen Vepsy avait pour but d'évaluer l'efficacité d'une Thérapie par réalité virtuelle (TRV) comparée à une TCC. Quatre situations d'exposition ont été choisies, au travers de quatre scénarios, correspondant chacun à un type particulier d'anxiété sociale. Cinq environnements virtuels ont été créés au GREYC ENSICAEN, quatre d'entre eux sont des scénarios d'exposition, avec des personnages et des sons. Le cinquième est un environ-



Patient volontaire

Psychothérapeute qui pilote la séance

Environnement ordinaire perçue comme humiliante par le patient

aprim

nement neutre dans lequel le patient apprend à manipuler et à naviguer. Plusieurs études contrôlées ont déjà confirmé l'efficacité des thérapies par réalité virtuelle pour les troubles phobiques : phobie des hauteurs (acrophobie), phobie de l'avion, etc.

X Connexions

Evelyne Klinger

GREYC-ENSICAEN

Tél. 02 40 69 59 21

Mél. eklinger@greyc.ismra.fr

Comment réussir son projet de territoire ?

Aménageurs, financeurs, promoteurs du bassin d'emploi, décideurs publics, formateurs... Il existe une pluralité d'acteurs en matière de développement économique. A tel point qu'il est devenu difficile de trouver le bon interlocuteur au bon moment. Le 17 septembre dernier, un petit-déjeuner organisé par Synergia faisait témoigner sur cette question un spécialiste du territoire, une agence de développement et un entrepreneur.



Exemple de rapidité en matière d'implantation : pendant la construction de ses nouveaux bâtiments, Yachts Industries a commencé à travailler dans un grand hangar (en photo). Ainsi, en moins d'un an, l'arrivée de l'entreprise aura été réussie.

Le meilleur « produit territorial brut »

«Alimentez, parfumez les entreprises que vous avez chez vous. Quand une entreprise se nourrit à 50% sur son territoire parce qu'elle y trouve la richesse, la productivité et les

hommes dont elle a besoin, partir devient plus difficile». Le message s'adresse aux élus locaux et acteurs du développement économique. Et fait référence, inévitablement, à la fermeture de Moulinex et aux menaces qui pèsent sur Philips. Une entreprise doit s'enraciner sur son territoire. Mais Moulinex n'a-t-elle pas disparue parce qu'elle était trop ancrée justement ? Et Philips Caen, qui a tissé des liens très forts avec les laboratoires de recherches universitaires, ne reste-t-il pas soumis malgré tout aux lois de la mondialisation ?

Synergia a ouvert le débat. Si l'attractivité d'un territoire dépend autant de son potentiel que du projet qui le sous-tend, « réussir son projet de territoire » n'est pas forcément évident. Consultant national chargé du développement territorial et de l'ingénierie de projets chez KPMG Secteur Public (1), Jacques Godron compare le territoire à l'entreprise. Dans l'un comme dans l'autre, il faut « se do-

ter d'un maximum de facteurs de production et les combiner de manière à proposer le meilleur produit territorial brut ». Par facteur de production, il faut comprendre les hommes, les infrastructures, les acteurs publics, les activités économiques... Reste à trouver la meilleure articulation entre tous, qui fera des acteurs du développement un « banc de poissons » en ordre de bataille, plutôt qu'une «fourmilière».

Qui fait quoi dans le territoire ?

«Les territoires n'attirent que les entreprises qui peuvent s'y développer», poursuit Jacques Godron. L'intervenant énumère alors les 8 conditions indispensables aux entreprises pour se développer, qui correspondent aux 8 premières lettres du mot «fenêtres» : formation, entreprises leader, NTIC, entreprises se-

« Il faut un pilote à bord »

Constructeur de catamarans de luxe, la société Yapluka créée en Loire Atlantique, a quitté La Rochelle pour s'installer sur le port de Caen. « Après 18 mois de négociation, la Communauté d'agglomération, le Département et la CCI de La Rochelle n'avaient pas réussi à se mettre d'accord. Le site était devenu trop petit et j'attendais leur autorisation pour pouvoir exploiter de nouveaux quais », raconte Jean-François Bourdin, le PDG. Trois ans après, le terrain en vue est toujours vierge. Et Yapluka est parti voir ailleurs. Il songe d'abord à Propriano, Saint-Petersbourg. En septembre 2002, sur le salon nautique de Cannes, les frères Garcia, constructeurs de monocoques à Condé-sur-Noireau, en mal de place eux aussi, lui proposent une association. Yapluka accepte, pourvu que le dossier avance vite.

« Pour un chef d'entreprise, c'est impossible de mener une activité de production de front avec une démarche de prospection. Il faut un pilote à bord pour faire avancer le projet, depuis l'étude, jusqu'au suivi de production ». Le pilote, ce sera Synergia, qui prend en charge le dossier. « Le 22 octobre 2002, on présente le projet de notre nouvelle société, Yachts Industries, cogérée par Yapluka et Garcia. Le 20 décembre, on obtient un ac-

cord de principe. En deux mois et demi, tout est bouclé ». Le permis de construire est déposé par Normandie Aménagement en mars 2003. Le chantier démarre aussitôt sur le Nouveau Bassin pour une livraison définitive en février 2004. C'est là que les choses se gâtent un peu. Si le chantier avance, Yachts Industries regrette de ne plus avoir le même interlocuteur et craint des divergences de points de vue sur l'avenir du bassin entre les acteurs locaux. « Si vous voulez vraiment faire un bas-

sin d'activités nautiques, mettez-vous autour de la table, ayez un projet commun ! » Yachts Industries envisage de construire 4 bateaux par an, chacun représentant 35.000 heures de travail (100 salariés) et un prix de vente entre 2 et 5 millions d'euros. Trois bateaux sont déjà inscrits au carnet de commandes pour des clients Russe et Américain.

Contact > Jean-François Bourdin
Yachts Industries / Tél. : 02 31 82 76 32



« Il faut un pilote à bord pour faire avancer le projet, depuis l'étude, jusqu'au suivi de production ». Jean-François Bourdin, cogérant de Yachts Industries.

de de la recherche et la technologie, enfin la gestion des zones d'activités et du patrimoine immobilier de Caen la mer. Fort de son expérience comme technopole, très ancrée dans l'innovation et avec une organisation originale par « projets » et « filières stratégiques », l'agence promet d'être comme un (banc de) poisson dans l'eau.

⁽¹⁾ Auteur de l'ouvrage «Le territoire stratégique» Éditions L' Harmattan.

Contact >

Jacques Godron / KPMG Secteur Public
Tél. : 04 93 16 19 19
Mél. : jgodron@kpmg.fr

Contact >

Pascal Hurel / Synergia
Tél. : 02 31 46 73 73
Mél. : pascal.hurel@synergia.fr



«Les 2/3 des richesses produites par les entreprises se trouvent dans le territoire». Jacques Godron, Consultant national KPMG Secteur Public.

Sur le territoire de Caen la mer

La Communauté d'agglomération Caen la mer a souhaité externaliser le service public du développement économique dans une agence pilotée par un conseil d'administration mixte composé à deux tiers d'élus et un tiers de personnalités du monde socio-économique. EPIC (établissement public à caractère industriel et commercial), elle n'a pas vocation à faire du profit, mais à assurer un service public au meilleur rapport qualité/coût pour le citoyen, dans une logique d'obligation de résultats. La réflexion stratégique est élaborée avec les élus de la communauté d'agglomération. La conduite opérationnelle est confiée à l'agence, constituée d'une équipe issue essentiellement du monde industriel et commercial. L'agence est organisée en quatre pôles : un pôle communication et marketing territorial (Technopole), un pôle développement de filières émergentes, un pôle gestion des zones d'activités et un pôle création développement (le CEEL). L'agence a mis en chantier trois filières émergentes : Nautique, Monétique et Développement Durable.

Contact > Synergia,

Agence de développement économique Caen la mer
12, rue Alfred Kastler
14 053 Caen cedex 4
Tél. : 02 31 46 73 73
Mél. : technopole@synergia.fr

Enjeux et exigences de la protection des noms géographiques



Les microbes sont les garants de notre alimentation, de ses goûts et de ses cultures.

Une AOC, un nom géographique

Contrairement aux idées reçues, les Appellations d'Origine Contrôlée ne sont pas des objets de musée. L'identité géographique donne aux produits des caractéristiques recherchées et appréciées par les consommateurs : c'est un succès commercial. Face aux risques de fraude suscités par la réussite de ces produits, la mise en place des AOC a été l'une des réponses adoptées.

Les premières AOC apparaissent en France, après la grande crise du vignoble du début du XXe siècle. Les vignerons ont alors décidé de protéger leur production. Ce n'est qu'au début des années 80 que la Basse-Normandie s'y intéresse. A cette époque, la France estime qu'elle a les moyens d'imposer cet outil d'identification au niveau européen. Mais, ce n'est qu'en 1996 que l'Union européenne s'engage véritablement dans la défense des appellations en reconnaissant des AOC, des AOP et des IGP. Actuellement, l'enjeu est de taille car l'OMC veut exporter ses règles et ses droits aux AOC protégées, notamment en Europe. De ce point de vue, le sommet de Cancún n'a pas apporté les réponses espérées par l'Institut National des Appellations d'Origine (INAO) sur la volonté de l'OMC de protéger les AOC.

Aujourd'hui, la protection des appellations d'origine contrôlée, en Europe et en France, passe par la reconnaissance de l'identité géographique des produits. Une AOC se définit d'abord par un nom géographique puis par des caractéristiques associées à un terroir (nature du sol et du sous-sol, exposition, micro-climat, etc.) précis et limité (aire géographique), par l'existence d'un syndicat de défense regroupant des producteurs qui préservent les techniques traditionnelles de transformation (des végétaux ou des animaux) et une notoriété ancienne, même très locale (poiré du Domfrontais). Le maintien d'une AOC exige la persistance d'une certaine notoriété, d'une réputation même locale, ainsi qu'une production locale et des contrôles stricts et réguliers. Plus que tout, une AOC nécessite une vigilance sérieuse afin de résister à la banalisation, de favoriser la diversité des produits, de développer une culture produit (encourager les rencontres entre connaisseurs et producteurs) et une science des terroirs (la recherche scientifique est vitale). La préservation des AOC est une responsabilité collective qui doit fédérer tous les opérateurs de la filière et les pouvoirs publics. Les AOC représentent une valeur ajoutée, une valeur culturelle et environnementale supplémentaire pour la Basse-Normandie.



Thierry Fabian

Contact > Thierry Fabian

Responsable du centre de l'Institut National des Appellations d'Origine (INAO) de Caen

6, rue Fresnel - 14000 Caen

Tél : 02 31 95 20 20 - Fax : 02 31 95 23 95

Site Internet : www.inao.gouv.fr - Mèl : t.fabian@inao.gouv.fr

Nos amis les microbes

La recherche appliquée menée par l'ADRIA Normandie est orientée vers la qualité des produits fermentés et la sécurité sanitaire. La fermentation, qui nous intéresse aujourd'hui, c'est la multiplication de groupes bactériens qui se développent en utilisant les caractéristiques physico-chimiques des aliments. L'influence des micro-organismes apportés par l'environnement et la matière première sur les molécules issues du processus de fermentation est déterminante. Ainsi, les composés d'arômes et les pigments colorés sont intéressants. En revanche, l'amertume, le framboisé (pour le cidre), les amines ou encore l'acroléine sont indésirables. L'impact sur la qualité sensorielle du produit est évident. Afin de proposer des outils susceptibles d'améliorer les produits AOC, l'ADRIA Normandie a particulièrement étudié, en partenariat avec les laboratoires de l'Université de Caen (le Laboratoire de Microbiologie Alimentaire par exemple), les processus de la fermentation des fromages à pâte molle. Après avoir constaté un appauvrissement de la biodiversité naturelle, la présence de ferments commerciaux

ajoutés, l'ADRIA Normandie a mis en place une démarche. Elle a consisté en une campagne de prélèvements microbiens sur les produits étudiés, la création de collections de souches, l'analyse de leur aptitude à la conservation, la caractérisation des souches et de leur impact sensoriel. Ensuite, l'ADRIA Normandie a mis des outils en place : milieux d'isolement spécifiques afin de récupérer la flore d'affinage, gestion des bases de données des souches (réseau national RESOMIL), procédure de conservation et de caractérisation (IRTF, biologie moléculaire). Les potentialités aromatiques des micro-organismes fermentaires ont ainsi été définies et répertoriées. D'autres produits bénéficient de recherches similaires : le cidre et le calvados (voir Connexions N° 5 de décembre 2002), mais aussi les olives de Nyons. Les procédures préa-



Bernard Picoche

lables ainsi définies permettent une sélection plus pointue des souches facilitant In fine la mise en œuvre des ferments au niveau industriel, par exemple.

Désormais, l'approche pluridisciplinaire en sciences des aliments, autour d'un Pôle de compétences régional, permet aux produits agroalimentaires fermentés de mieux se connaître et de se maîtriser, de se valoriser et enfin de bien se défendre.

Nous pouvons dire que les microbes sont les amis et les garants de notre alimentation, de sa diversité, de ses goûts et de ses cultures.

Contact > Bernard Picoche

Directeur de l'ADRIA Normandie

Boulevard 13 Juin 1944 - 14310 Villers-Bocage

Tél : 02 31 25 43 00 - Fax : 02 31 77 49 43

Mèl : bpicoche@adrianie.org

«Le colonel vote pour la vache normande»

En un siècle, la société Graindorge s'est forgée une solide réputation avec ses fromages AOC : livarots, pont-l'évêques et camemberts. L'entreprise bas-normande a toujours considéré que les conditions de production de la matière première étaient fondamentales. C'est pourquoi, aujourd'hui, l'entreprise privilégie le recours à une agriculture raisonnée... Elle souhaite retrouver les racines et les valeurs d'autrefois. Valeurs recherchées également par les consommateurs. Dans un premier temps, la fromagerie Graindorge a donc incité les producteurs de lait à se fédérer au sein d'un syndicat de défense. En 1993, ses démarches donnent naissance à l'Union des associations des producteurs de lait.

Aujourd'hui, Graindorge milite pour une reconstitution du cheptel présent sur le périmètre géographique des fromages normands AOC. Les futurs cahiers des charges des AOC Normandes vont promouvoir la race Normande supplantée par la race Prim'holstein plus productive, afin de renforcer le lien produit-terroir. L'objectif est de normandiser le chep-



Thierry Graindorge

tel à 100 % d'ici 2014. Afin d'atteindre ce pourcentage, Graindorge propose de surcroît d'étendre l'aire géographique de l'AOC aux communes situées au Nord du département du Calvados, soit les limites actuelles du Pays d'Auge. Graindorge a aussi initié une autre démarche riche en enseignements : le parrainage de vaches Normandes. Avec plus de 10 000 parrains, cette mesure symbolique a dépassé tous les pronostics et prouvé de manière éclatante que les consommateurs souhaitent connaître l'origine des produits qu'ils achètent.

En ce qui concerne la production de lait, l'entreprise Graindorge est attentive à l'alimentation des animaux dont le lait entre dans la fabrication de ses fromages AOC afin que la part de l'ensilage de maïs diminue. Les producteurs qui choisissent une alimentation majoritairement à base d'herbe perçoivent 15 % de plus que les autres sur le prix du litre de lait. D'autre part, Graindorge souhaite atténuer un paradoxe de la production de lait.

C'est en été, en effet, au moment où les vaches donnent le plus de lait que la production et la consommation sont les plus faibles. L'objectif de la fromagerie Graindorge est donc de faire évoluer, par des mesures incitatives, les modes d'élevage des producteurs de lait. Elle espère jouer sur le calendrier des naissances : en faisant vèler les vaches en été au lieu du printemps.

Consciente que les recherches sur le renforcement du lien avec le terroir peuvent accroître la qualité aromatique de ses produits, la fromagerie de Livarot collabore avec l'INRA ou l'ADRIA Normandie. Les recherches en cours en taxonomie approfondie et comparée des levures et des bactéries se développant en surface permettent de constituer un inventaire des espèces, sous-espèces et souches intervenant dans la fermentation.

Contact > Thierry Graindorge

Directeur Général de la société

Fromagerie Graindorge

42, rue du Général Leclerc - 14140 Livarot

Tél : 02 31 48 20 00 - Fax : 02 31 48 20 22

Site internet : www.graindorge.fr

Mèl : tgraindorge@graindorge.fr